

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Affaire suivie par :
Stéphanie Legros
Tél. : 05 56 17 11 92

◆ **Objet** : Réunion 2 du conseil Local de la Vie Associative

Date : le 31 janvier 2022

Lieu : Grande Salle pôle municipal Simone Veil

◆ **Début de réunion** : 19h10

◆ **Animateur**) : Stéphanie Legros

◆ **Fin de réunion** : 20h30

◆ **Rapporteur**) : Stéphanie Legros

◆ **Participants**

◆ **Destinataires**

Présents :
Serge Ballot, François Cayla, Cécile Code,
Luc Delmon, Martine Ferrere, Yoann Garcia,
Jean-François Vincent, Céline Virepinte,
Karine Guerin, Françoise Fize, Mélanie Laplace,
Stéphanie Legros Céline Demacon Loïc Vergez

les membres du CLVA,
L'équipe Mission Participation,
les élu-es municipaux et la Direction Générale
des services

Excusés :
Emmanuelle Alhaitz, Michel Andrieu,
Catherine Charmes, Laurent Chiboust,
Michel Bachelet, Safiatou Faure, Sandrine
Gratian Serge Goldhaber, Pascale Mornon,

◆ **Documents annexés** :
présentation de la rencontre

Compte-rendu :
Ordre du jour :

Retour sur :
- la première réunion du CLVA,
- le premier Conseil Citoyen,
- le mur de Post'it : les axes forts

Dessine moi le chemin de la Mutualisation
Restitution
Projetons-nous

1 – RETOURS SUR...

la première réunion du Conseil Local de la Vie Associative (CLVA) du 28 novembre 2021:

=> objectif de la rencontre : faire connaissance et définir les attentes de chacun

18 participants bénévoles + 6 élus municipaux

=> le mot d'ordre : les bénévoles participant au CLVA s'engagent à titre individuel fort de leurs parcours associatif. En ce sens, ils ne représentent pas leur association, et s'investissent dans une dynamique d'intérêt général et local.

=> deux animations ont rythmé la soirée, une première sous forme d'interview pour présenter l'engagement des participants et la deuxième sous la forme d'un mur de post'it pour exprimer quels étaient les enjeux du territoire, les thèmes à aborder au sein du CLVA et des verbes d'actions pour définir les actions à mener.

Le Conseil Citoyen :

Pour mémoire, 4 représentants du CLVA siègent au Conseil Citoyen.

→ Témoignages de Martine, François et Céline, qui ont assisté à la première réunion, qui avait pour objet de présenter le budget de la ville

Nos représentants ont dû expliquer qu'ils étaient présents en tant que personne, et non pas en tant que représentant de leur structure associative.

- réunion très intéressante, enrichissante notamment au niveau personnel. => une autre vision de la ville par sa représentation chiffrée.

=> la rencontre a été très accessible grâce à la simplicité des mots utilisés, même si elle s'est étirée dans le temps

Celle-ci était très claire et facilement compréhensible

Il a été évoqué l'idée de diffuser ce type de présentation à tous les habitants parce que cela donne des éclairages sur le fonctionnement de la ville.

=> Après le budget, un tour de table a été fait pour entendre les préoccupations des personnes représentées. 12 ont été évoquées et 3 ont été retenues (problématiques liées au parking, à l'éclairage et à la vitesse dans les rues).

- satisfaction d'avoir ressenti une réelle attention aux interrogations du groupe.

Il a été rappelé que chacun avait une place à prendre dans cette instance, chacun pouvait être force de propositions, même si le fonctionnement de la ville peut paraître gigantesque.

Le Mur de post'it :

Les items des participants ont été classés selon une « objectivité subjective » de la DACAJ pour former des grands chapitres – cf diap 5

Ce document servira de base pour définir les objectifs du CLVA.

Il apparaît ici, assez clairement que la Mutualisation est l'enjeu qui préoccupe la majorité des bénévoles.

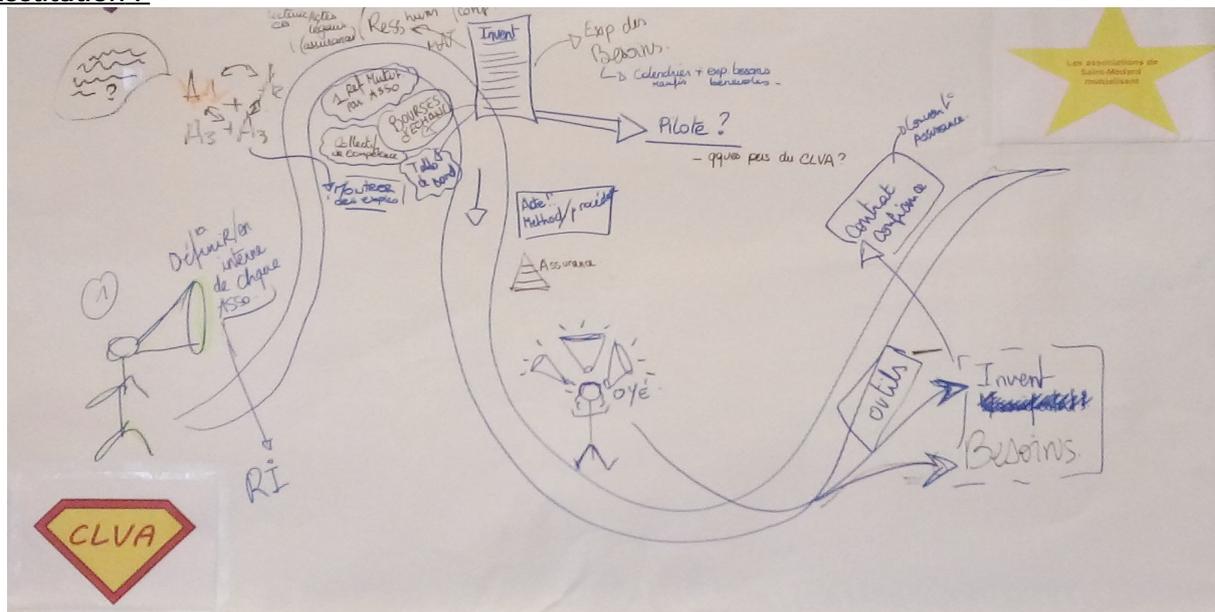
Le nombre important de post'it autour de ce thème confirme les réponses au questionnaire complété par les associations pendant le mois de janvier : « Comment se porte votre association ? »

Aussi, il est proposé pendant cette réunion de réfléchir à un plan d'action qui permettrait d'atteindre l'objectif « les associations de Saint-Médard mutualisent »

DESSINE MOI LE CHEMIN DE LA MUTUALISATION...

Par ateliers de 4, nous proposons à chaque sous-groupe de compléter le dessin diap 7 en y ajoutant les différents obstacles qui devront être surmontés, les acteurs qui interviendront ainsi que les grandes étapes de réalisation.

Restitution :



Collectivement, chaque sous-groupe :

	Étapes	Commentaires
1	<u>Communiquer</u> auprès de toutes les associations sur l'intention et la mise en œuvre d'outils permettant de mutualiser entre associations.	
2	<u>Adhérer</u> : faire valider le principe de mutualiser par sa propre association	- le faire voter dans le bureau - le notifier dans le règlement intérieur ou autre.
3	<u>Dialoguer, se rencontrer</u> :	- par le biais de petits ateliers, de moments de convivialité - montrer des exemples de mutualisation qui fonctionnent - échanger sur les projets des uns et des autres
4	<u>Répertorier les ressources et les besoins</u> : ressources humaines (compétence) et matériel	- déterminer un pilote (dcaj/membres CLVA?) - nommer 1 référent mutualisation / association - établir un inventaire de ressources / un tableau de bord.. - créer un collectif de compétences / de savoir-faire
5	<u>Définir une Méthodologie</u> Suggestion d'une assurance commune pour couvrir ces ressources.	- avoir un outil qui permette la mise en relation entre les ressources et les besoins - border la procédure administrativement (notamment les questions d'assurance)
6	<u>Communiquer</u> auprès de toutes les associations sur l'avancée	- informer du processus, - informer sur les ressources, pour une mise en relation entre les moyens disponibles et les besoins
7	<u>Conclure</u> : contrat de confiance entre les parties (conventions)	- établir entre les demandeurs et les prêteurs un document qui conclue le partage

La question sur la place de la DACAJ dans le processus est posée.

=> Conseil, accompagnement juridique par rapport au document, Information à toutes les associations..Le rôle pourra être affiné en fonction du processus...

PROJETONS-NOUS

A propos du fonctionnement du CLVA, ...

la question du lien entre le groupe et le reste des associations de la ville est posée : Comment rendre compte de ce qui est fait ?

=> suggestion d'utiliser les réseaux sociaux « une page Saint-Médard-en-Jalles – vie associative » et le site internet de la ville

La direction de la communication sera interpellée sur le sujet, sachant que le secteur de la Vie Associative n'est pas en capacité d'animer une page facebook.

Possibilité également d'alimenter un « onglet » CLVA sur le site de la ville.

Il est proposé au groupe de réfléchir à un document qui décrirait les objectifs du Conseil, en s'appuyant sur le récapitulatif des Post'it pour le prochain rendez-vous, qui aura lieu d'ici 6 à 8 semaines.

Date à définir.